

DIPLOME NIVEAU 6 - LICENCE

1. REFERENTIEL

Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et ses annexes

Livret de formation selon l'annexe IV

Décret n° 2018-733 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social

Décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social

Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II

2. REPARTITION DE L'ALTERNANCE

Temps hors employeur : 59 semaines

- 1500 heures de formation théorique
- 560 h de **stage hors lieu d'emploi sur site qualifiant (2 périodes de 8 semaines)**

Temps employeur (contrat 36 mois) :

- 97 semaines environ de temps employeur (incluant les congés payés+5 jours de révision)

dont 44 semaines de stage prévu au référentiel chez l'employeur à réaliser auprès d'un maître d'apprentissage diplômé Educateur de jeunes enfants

3. MODALITES DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

Cette formation par la voie de l'apprentissage repose sur la pédagogie de l'alternance. Chaque Centre de formation partenaire met à disposition les moyens pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation en distanciel ou présentiel. (Supports pédagogiques, plateforme numérique, locaux adaptés..etc)

- 1 entretien d'installation entre le CFA et le Maître d'apprentissage dans le premier trimestre
- 1 livret de formation prévu dans le référentiel permettant les échanges concernant les évaluations des compétences de l'apprenti sur son lieu de stage auquel s'ajoute le livret d'apprentissage permettant les échanges entre le Maître d'apprentissage, les formateurs, l'apprenti et le CFA
- 1 visite effectuée par le formateur sur le lieu d'emploi
- 1 visite durant le stage hors employeur réalisée par le maître d'apprentissage

4. CONTENU – COMPETENCES A ACQUERIR

4 domaines de formation :

DF1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (500 h)

- Accueil et accompagnement centrés sur le jeune enfant
- Accueil et accompagnement de la famille
- Organisation des espaces d'accueil

DF2 : Action éducative en direction du jeune enfant (500 h)

- Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et aux capacités et aux choix du jeune enfant
- Mettre en place des actions qui facilitent la dynamique collective en respectant l'individualité du jeune enfant
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant
- Organiser des repères spatio-temporels adaptés au contexte
- Impulser l'élaboration et la conduite de l'action éducative au sein d'une équipe
- Concevoir l'action éducative dans une dimension pluriprofessionnelle
- Coordonner l'action éducative avec l'équipe pluriprofessionnelle
- Evaluer une action éducative
- Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale

DF 3 Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (250 h)

- Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille
- Organiser et mener des réunions
- Communiquer avec les familles
- Créer des supports de communication adaptés aux destinataires
- Rédiger des écrits professionnels
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Mener des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles, des enfants et des partenaires
- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique

DF 4 Dynamiques interinstitutionnelles ,partenariats et réseaux (250 h)

- Contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques professionnelles
- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
- Décliner les orientations et les missions de la structure au travers du projet social, éducatif et pédagogique
- Représenter le service, l'établissement, l'institution
- Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales
- Contribuer à l'articulation des actions menées par les acteurs partenaires et les institutions ressources
- Développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance
- Contribuer à des projets de développement de modes d'accueil
- Conduire des groupes de travail sur des thématiques liées à la petite enfance

5. CERTIFICATION

- ▶ DC 1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
- Epreuve orale de 30 minutes s'appuyant sur un dossier de 10 pages présentant d'une situation d'accueil ou d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille en stage
- Soutenance orale d'un mémoire de 50-60 pages sur une problématique éducative élaboré par le candidat*

- ▶ DC 2 : Action éducative en direction du jeune enfant :
- Epreuve orale de présentation par l'étudiant de son livret de formation accompagné d'une note d'analyse réflexive réalisée en troisième année sur son parcours de formation
- Epreuve orale d'analyse d'une démarche de santé et de prévention

- ▶ DC 3 Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle
- Entretien oral de 30 minutes à partir du dossier situation d'accueil du DC1 A partir du dossier de présentation de l'épreuve «Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective», élaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible.
- Epreuve orale à partir d'un dossier élaboré à partir de pratiques professionnelles sur les enjeux du travail d'équipe

- ▶ DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux :
- Epreuve écrite d'une durée de 4 heures
- Epreuve orale de 30 minutes s'appuyant sur un dossier individuel ou collectif à partir d'un questionnaire de terrain, d'une intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en stage.

Chaque domaine est validé séparément : pour valider chacun de ces domaines, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10/20.

Le candidat doit attester de sa présence aux 1500 heures de formation théorique et 60 semaines de stage prévues dans le référentiel (44 employeur + 16 hors employeur) auprès d'un éducateur de Jeunes enfants

**Les épreuves sont mises en place en centre de formation sauf l'épreuve de soutenance du mémoire DC2 mise en place par le recteur d'académie*

6. MOYENS PEDAGOGIQUES

Moyens humains

L'équipe pédagogique du pôle comprend un responsable de pôle, 1 coordinateur pédagogique du dispositif et des formateurs permanents (en charge de référence de parcours, d'enseignements et d'autres activités pédagogiques) titulaires d'un diplôme au minimum de niveau 5, justifiant de 3 ans d'expérience dans un établissement ou service social et 3 ans d'expérience en pédagogie et des formateurs occasionnels.

Moyens techniques

La formation se déroule en présentiel et l'ITS met à disposition des apprentis :

- Les salles pédagogiques, les plateaux techniques et le centre de documentation
- Les moyens informatiques, réseau partagé et connexion wifi, plateforme web Moodle

Modalités de suivi et d'accompagnement : La formation se déroule en mixité distanciel-présentiel avec :

- Cours avec des apports théoriques ou méthodologiques
- Modules d'accompagnement personnalisé du parcours, des activités pédagogiques individuelles, des guidances et des bilans d'autoformation.
- Groupes d'accompagnement à la professionnalisation ou d'analyse de la pratique

7. DISPENSES ALLEGEMENT DE FORMATION

Les textes officiels prévoient que les candidats fassent l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. Lors de ce positionnement, ils peuvent éventuellement bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation.

Il n'y a plus de dispense ou de passerelle systématique.